

Olemps

Côté Sud



Je recycle, tu recycles, vous recyclez, ils recyclent
Nous recyclons



DOSSIER
**PREVENTION
ET GESTION
DES DECHETS**

N°6
DÉCEMBRE 2010

VIE MUNICIPALE
Infos de la commune

COMPTE RENDU
des commissions

DOSSIER
Prévention et gestion
des déchets

DIVERS
État civil,
courrier des lecteurs

Edito



En cette rentrée automnale, Olémps se transforme.

Le nouveau stade est bien avancé, les vestiaires de la halle sportive prennent forme et le 15 novembre, la première pierre du Patio d'Olémps (la moitié du village est déjà réservée) a été posée. Le lotissement du Couchant sera commercialisé en fin d'année. De nouvelles familles s'installeront dès le printemps prochain à la Prade et aux Côteaux du Moulin.

Que ce soit à l'école Pierre Loubière ou à celle des Grillons, la rentrée s'est effectuée avec un grand nombre d'enfants. Il en est de même à la crèche.

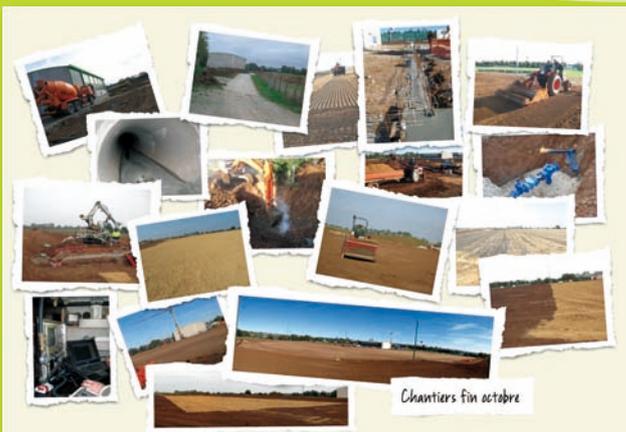
De nouveaux commerçants et artisans vont arriver dans nos zones d'activités.

En dépit de tout ce dynamisme et de l'augmentation de la population, notre bureau de Poste, dès le 1^{er} janvier 2011, ne serait ouvert seulement que l'après-midi, ceci malgré une motion votée par le conseil municipal le 30 septembre 2010 ;

Vous retrouverez dans ce « Côté Sud », le résumé des travaux des différentes commissions et plus particulièrement un dossier de la commission Environnement sur les boues et la prévention des déchets.

En attendant de se retrouver pour les vœux, je vous souhaite de joyeuses fêtes de Noël.

Sylvie LOPEZ
Maire



SENTIER DES MILLE ET UNE PLANTES



Le topo-guide réalisé par les élèves du CM2 de l'école Pierre Loubière a été présenté le 28 juin. Il est à votre disposition à la mairie, et vous fera découvrir, la faune, la flore, l'histoire et les circuits de randonnée dans le bois de Linars. Félicitations à tous ces élèves pour le travail accompli.

« ABSURDITES PROTEIFORMES » Mais qu'est-ce donc ?



Le conseil municipal vous invite à venir découvrir un one man show, le vendredi 17 décembre 2010, à 20h30 à l'espace sportif Georges BRU. L'humoriste WALLY (aveyronnais de Montbazens), homme-orchestre, chanteur, vous entraînera dans

un spectacle moderne. Seul sur scène, avec pour partenaire un écran, fidèle à son idée de casser les formes, ses chansons « imagisées » nous emmèneront tour à tour dans le monde de la politique, la vieillesse, la maladie... Ce spectacle s'adresse plutôt à des adultes. Rendez-vous donc le **vendredi 17 octobre**. Tarif : 10 € (nombre de places limitées).

Vente des places en mairie, le samedi 11 décembre, de 10h à 12h, le mardi 14 décembre de 18h à 20h et à l'espace sportif Georges BRU, avant le spectacle.

VŒUX DU MAIRE

Les habitants de notre commune sont cordialement invités par M^{me} Le Maire et son conseil municipal à la présentation des vœux, le **vendredi 14 janvier 2011**, à 19h, à l'espace sportif Georges BRU.

VILLAGE SENIORS DU « PATIO »



Le lundi 15 novembre, M^{me} le Maire a posé la 1^{ère} pierre du village seniors du « Patio » en présence de nombreuses personnalités. Ce village comprendra 50 villas et 12 logements locatifs.

RECENSEMENT AGRICOLE

Le recensement agricole a lieu de septembre 2010 à avril 2011 dans toute la France. Il est organisé tous les 10 ans, par le Ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche.

Un recensement agricole pourquoi ?

Celui-ci s'adresse à tous les exploitants et à leurs activités agricoles. Son but est :

- d'aider les agriculteurs à gagner du temps dans leurs activités, en leur apportant des informations précieuses,
- d'améliorer l'aménagement du territoire grâce à une meilleure connaissance de l'agriculture d'aujourd'hui,
- de faire le point sur la qualité, les enjeux et l'autosuffisance de notre alimentation.

CONCOURS DEPARTEMENTAL du fleurissement

Notre commune a participé pour la 1^{ère} fois, cette année, au concours départemental du Fleurissement et de l'Aménagement du Cadre de Vie. Elle s'est vu décerner le 1^{er} prix dans la 5^e catégorie. Nous félicitons notre personnel technique et nous l'encourageons à continuer dans cette voie pour 2011.

MONUMENT AUX MORTS



Courant octobre, une entreprise spécialisée a nettoyé le caveau communal et le monument aux morts. Les lettres des noms des personnes

disparues ont été rechapées. Le montant de ces travaux s'est élevé à 1226 €.

Le jeudi 11 novembre, Olemps a rendu hommage aux soldats tombés au « champ d'honneur ». Des élèves de nos écoles ont lu des textes puis après l'appel des noms figurant sur la stèle et lecture de la lettre du secrétaire d'Etat aux anciens combattants, M^{me} le Maire et les anciens combattants ont déposé des gerbes au pied du monument.

REPAS DES AÎNÉS

Vous avez plus de 70 ans, retenez bien cette date : **dimanche 23 janvier 2011**, repas des aînés à l'espace sportif Georges BRU.

Inscriptions, en mairie, à compter du 20 décembre au 8 janvier.

MAIRIE

Heures d'ouverture au public : • du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 15h00 à 18h00
• le samedi de 8h30 à 12h30

Permanence des élus : • le samedi de 10h00 à 12h00 (de septembre à juin)

Téléphone : 05 65 75 51 00 – Site Internet : mairie-olemps.fr – Mail : mairie@mairie-olemps.fr

Directrice de la publication : M^{me} Sylvie LOPEZ - Maire / Rédaction : commission Communication - Conception et impression : Groupe Burlat Rodez



COMMISSION ECOLE ET JEUNESSE

RENTREE 2010 - 2011: DES PROJETS QUI ABOUTISSENT !

Ecoles

ECOLE PIERRE LOUBIERE GARDERIE

Deux fois par mois en moyenne des associations de la commune interviennent bénévolement durant le temps de garderie du soir à l'école « Les Grillons » et à l'école « Pierre LOUBIERE ».

Au programme en 2010/2011 : animation sur le patrimoine, ateliers de lecture et de peinture, création pour Noël, Pâques, la fête des Pères et des Mères, découverte de différentes disciplines avec les associations communales (quilles, basket, Foot, Tennis, Vélo, Tennis de Table, Karaté). Nous saluons cette année l'arrivée du club de Pétanque, de l'Association « Les Doigts de Fée », et de « Verlézarts ». Nous remercions chaleureusement celles qui participent depuis parfois de nombreuses années à l'épanouissement de nos jeunes.

CANTINE

Toujours soucieux d'améliorer les prestations !!!

Deux services ont été mis en place : les petits de la maternelle et les primaires ont été séparés. Tout le monde y trouve son compte, les enfants et l'équipe municipale. Le calme est revenu dans la cantine.

Sur le plan hygiène la cantine a été décapée, nettoyée. Les produits de nettoyage ont été changés, le ménage en sera donc facilité.

INAUGURATION DE LA FRESQUE



Fresque à l'école Pierre LOUBIERE

Les artistes peuvent ranger leurs pinceaux !!!

La fresque des 4 saisons en Aveyron a été réalisée avec la participation de tous les élèves de l'école du CP au CM2, de l'association Verlézarts, et de la mairie dans le cadre du Contrat Educatif Local. Elle recouvre depuis juin les deux murs du préau de l'école Pierre LOUBIERE et mesure 11 mètres de long sur 3 mètres de haut.

L'objectif était de faire participer les enfants à l'embellissement de leur école mais au-delà, c'était l'occasion de se familiariser avec leur environnement, de prendre goût au plaisir de l'observation de la nature et de comprendre l'importance de sa sauvegarde afin de pouvoir agir en citoyen avisé.

L'inauguration officielle a eu lieu le 22 septembre en présence de Mme le Maire et de ses conseillers municipaux, de M. HAYS et de Mme BAUGUIL, directeurs des écoles, des enseignants, de Mme MARQUIS, (intervenante), des représentants de l'association « VERLEZARTS », des différents partenaires et surtout des enfants et de leurs parents. Ce fut l'occasion de souligner le succès du projet

auprès des enfants, la qualité du travail pédagogique accompli et l'excellence de l'œuvre réalisée.

Un album de photos sur le déroulement du projet est mis à la disposition des parents à l'école.

TRAVAUX

Le grand nettoyage de l'école maternelle et de l'école élémentaire a été effectué cet été.

Les élèves de maternelle de Mme HAYS ont eu le plaisir de retrouver une classe rénovée. Ces travaux ont été effectués par nos agents techniques.

A L'ÉCOLE DES GRILLONS

Une fresque va être réalisée en 2011 dans le cadre du Contrat Educatif Local.

POUR INFORMATION

La mairie aide les écoles « Pierre LOUBIERE » et « les Grillons » pour le financement de classes de découverte. Les frais de transports des élèves à la piscine sont pris en charge par la municipalité.

Jeunesse

ACCUEIL DES JEUNES, C'EST PARTI !

Le 22 septembre 2010, la mairie a inauguré le nouvel accueil pour les jeunes de 14 à 17 ans à l'espace sportif Georges BRU. Une vingtaine de jeunes fréquente déjà l'accueil tous les mercredis de 14 à 18 h. L'objectif est de rendre les jeunes, acteurs de leurs projets, et de les impliquer au maximum dans la mise en place de leurs loisirs.

Des actions de préventions ont également été prévues. Dès cette rentrée, les jeunes ont décidé d'aménager leur local : décoration des murs, acquisition de matériel pédagogique, jeux de société, matériel HI-FI...

LES ASS'OLEMPIADES

Manifestation annulée.

Suite à la réflexion menée avec les associations, nous espérons qu'elle pourra se dérouler en 2011.

LA CARTE ZAP

77 jeunes ont bénéficié de la carte ZAP.

Une réflexion sera menée avec les différentes communes participant au dispositif sur le bilan d'activités et sur le programme à venir.

PIERRE SOULAGES

Le succès fut tel que l'exposition a joué les prolongations jusqu'au mois de septembre.

A ce jour, les œuvres sont retournées dans les écoles, ainsi que les albums photos souvenir. Nos petits écoliers furent à l'honneur lors de la pose de la première pierre du musée « Pierre SOULAGES » à Rodez, le 20 octobre.

Ce projet innovant a ouvert la voie à d'autres enseignants de la communauté d'Agglomération qui se lancent à leur tour sur les traces de Pierre SOULAGES.

Nous tenons à remercier les différents partenaires et acteurs de la commune qui nous permettent de finaliser nos projets.

COMMISSION TRAVAUX ET URBANISME

Comme vous avez pu le constater, les gros chantiers ont démarré pendant l'été 2010, laissant apparaître des ébauches structurantes bien visibles à ce jour au centre de notre commune.

Une nouvelle route, bordée d'une piste cyclable, est tracée pour desservir dans un premier temps le lotissement communal de 11 lots. Les réseaux humides (eau potable, eaux pluviales et usées), les réseaux secs (électricité, téléphone, éclairage public) ainsi que le gaz sont terminés. Une fois le raccordement ERDF finalisé, la vente de ces lots pourra s'engager. Le bassin de rétention des eaux pluviales, imposé par les règles d'urbanisme, d'un volume de 250 m³, est maintenant enterré sous la partie arrière des butts du futur terrain de football. Pour celui-ci, la plateforme est réalisée ainsi que l'arrosage et le drainage.

La construction des vestiaires sportifs accolés à la halle des sports a commencé.

Les premières constructions du lotissement privé « les Côteaux du Moulin », en bordure de la rue du Moulin, sortent de terre.

Au lotissement privé de « La Prade », la maçonnerie est finie pour les 28 maisons qui sont dans un état d'avancement différent : la moitié d'entre elles a reçu la toiture et certaines sont crépies. Ce lotissement entre dans le cadre de la location-accession à la propriété.

TRAVAUX DIVERS

- Le terrain de quilles de Puech Camp reçoit un nouveau mur. Le club de quilles a retiré le grillage et le tapis. Les agents techniques ont coupé les peupliers, enlevé les poteaux qui pourrissaient et mis en place des poteaux en fer scellés dans une fouille béton (coût 4 160 €).
- Des toilettes publiques enfin accessibles à tous les

olempiens, c'est désormais possible grâce à l'installation d'un monnayeur de caddy de supermarché en lieu et place de la serrure des toilettes situées à l'espace sportif Georges Bru, côté parking. Avec un 1 € ou un jeton, vous pourrez ouvrir la porte, il vous sera rendu à votre sortie (coût 300 €).

- Les containers poubelles utilisés pour la cantine et lors de différentes manifestations sont désormais rangés dans un local accolé à l'espace sportif Georges BRU. La maçonnerie et la pose de la menuiserie ont été réalisées par nos agents alors qu'un artisan local a fait le crépi (coût : 4 000 €).
- La structure accueil petite enfance et la médiathèque ont reçu des enseignes murales permettant de mieux identifier ces deux bâtiments (coût : 2 652 €).
- Rappel pour l'éclairage public : les mâts ont tous été identifiés par un numéro. Lorsqu'une ampoule est défective il suffit de relever le n° sur ce mât et d'en informer la mairie.
- Aménagement de l'espace des 4 vents : une réunion s'est tenue avec les riverains pour présenter la réflexion des élus sur le devenir du préau et l'espace vert. Le préau sera maintenu et il recevra un nouveau toit ainsi qu'un bardage bois extérieur. Le sanitaire existant sera aménagé afin qu'il soit accessible au public. Le barbecue sera supprimé et les 3 petits locaux existants seront aménagés en un seul pour le club de pétanque. Une zone de stationnement est prévue le long de la rue des 4 vents, des arbres en mauvais état seront supprimés et des jeux pour les enfants seront installés. L'ensemble de cette rénovation a été largement approuvée par les nombreuses personnes présentes lors de la réunion tenue le 22 septembre.



COMMISSION FINANCES

T.E.O.M. (TAXE D'ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES)

La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères est un impôt prélevé pour financer la collecte, le transport et le traitement des déchets, ainsi que la gestion des déchetteries. Elle n'est donc plus liée uniquement à la fréquence des collectes sur le territoire. Les efforts demandés à chacun, tant au niveau de la réduction et du tri des déchets qu'au niveau de l'amélioration des services gestionnaires permettent au mieux de maîtriser la hausse de la TEOM, mais malheureusement pas de l'éviter.

La collecte et ses compléments étant à la charge des communes ou des communautés de communes (le Grand Rodez en ce qui nous concerne), ils représentent un coût qui est en partie récupéré par cette taxe. En fait, les communes ou communautés de communes peuvent financer cette dépense de différentes façons :

- par un prélèvement sur le budget général,
- par une redevance calculée en fonction de l'occupation des locaux,
- par l'application de la T.E.O.M qui est pratiquée dans la quasi-totalité des collectivités.

Cette taxe apparaît sur l'avis d'impôt foncier que reçoivent chaque année les propriétaires, qui peuvent se faire rembourser par l'occupant en cas de location.

Son taux, pour notre commune, a subi une augmentation de 2.95 %.

Les taux (actuellement, après harmonisation, il y en a 6, variant sensiblement d'une commune à l'autre selon la zone de service) sont votés chaque année par le Conseil de Communauté.

La T.E.O.M. est calculée sur la même base que la taxe foncière sur les propriétés bâties, c'est-à-dire sur la valeur locative. de la propriété foncière calculée et mise à jour chaque année par les services fiscaux.

Elle est évaluée en tenant compte de ce que l'on appelle la consistance du local (surface, confort, dépendances...).

Et même si cette base n'a pas été recalculée depuis 40 ans, elle évolue chaque année suivant un coefficient d'actualisation voté par le législateur.

Ainsi donc, chaque année, même sans augmentation des taux, le montant des taxes progresse sensiblement.

D'autre part, on peut remarquer que ce n'est ni la composition de la famille, ni le volume des déchets produits et collectés qui conditionnent le montant de cette taxe. Cela

peut paraître injuste et non incitatif.

Quelques chiffres concernant la Communauté d'agglomération, et donc notre commune :

Au niveau budgétaire, la Régie de collecte est inscrite financièrement au sein d'un budget annexe, dont les dépenses sont intégralement financées par les recettes.

Ainsi par exemple pour 2009, (dernier exercice connu), le budget de fonctionnement est d'un montant de 4 430 127,37 € et l'investissement se situe, en dépenses, à 445 781,96 €. Les dépenses ont été financées par la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (pour un montant de 4 501 446,00 € en 2009), par la Redevance Spéciale auprès des professionnels, par les produits liés à l'activité de la régie et par quelques remboursements, dotations et recettes diverses.

Nous pouvons également rappeler que les déchets ménagers comprennent à la fois :

- les ordures ménagères, composées des déchets recyclables et des déchets non-recyclables ;
- des déchets ménagers encombrants (mobilier, électroménager, ...)
- les déchets de jardinage, gravats, déblais, ...
- les déchets ménagers spéciaux (peintures, solvants, piles, ...)

A noter parallèlement que, dans les ordures ménagères du Grand Rodez sont assimilés les déchets des activités économiques et des établissements collectifs (cantines, restaurants, hôpitaux, ...) qui utilisent strictement les mêmes circuits de collecte que ceux des ménages.

La collecte des ordures ménagères est organisée en porte à porte, via des sacs ou bacs jaunes, pour les déchets recyclables, au rythme d'1 ou 2 passages par semaine suivant les secteurs, via des sacs ou bacs gris pour les déchets non recyclables et ce 1, 2 ou 4 fois par semaine selon les secteurs.

La collecte du verre (colonne verte) et du papier (colonne bleue) se fait en apport volontaire. Les déchetteries (5 sur le Grand Rodez) collectent principalement les déchets ménagers encombrants, les déchets de jardinage, les déchets liés à l'automobile (hors pneumatiques).

Nous terminerons par un chiffre qui vous surprendra peut être : sur le Grand Rodez, en 2009, 2 522 632 sacs à déchets ont été distribués à la population !



COMMISSION ENVIRONNEMENT ET SI ON PARLAIT DES BOUES...

Un dossier délicat et une démarche participative exemplaire pour notre commune



Tout a commencé le 1^{er} avril 2010 par une réunion à la communauté d'agglomération du Grand Rodez en présence de son Président M. MOULY, des maires de ce territoire et d'une douzaine de nos conseillers municipaux. Objet de cette rencontre : réunion d'information sur la gestion des boues de Bénéchou.

M. GOSSELIN et M. CHARLES, tous deux techniciens de la communauté d'agglomération, ont présenté un diaporama et fourni des données implacables :

- chaque foyer rejette 120 m³ d'eaux usées, ce qui fait 50 kg de boues par habitant,
- 30% des boues proviennent des rejets des industries alimentaires du Grand Rodez,
- le Burgas ferme le 17 mai 2010,
- il n'y a pas de capacité de stockage des boues sur le site de Bénéchou actuellement.

Nous sommes donc face à une aberration économique et écologique : à savoir, envoyer « nos boues » ailleurs (plus exactement à Narbonne soit 468 km aller-retour), car seule la moitié du tonnage actuel part directement en valorisation agricole.

Il est donc important de développer la valorisation des boues et pour cela il faut les stocker de manière à faire face, à des moments précis, aux demandes des agriculteurs (en fonction des périodes de culture et des conditions climatiques notamment).

Avant d'envisager la construction d'une aire de stockage sur le site de Bénéchou (bâtiment couvert et ventilé), nous avons proposé de procéder à un essai de stockage des boues à l'air libre de mai à septembre.

Mme le Maire a demandé que cette expérience soit encadrée par un protocole et a tenu à s'assurer que, si l'essai se révélait concluant, la communauté d'agglomération s'engagerait à ne stocker que les boues des communes de ce territoire et à toujours veiller à leur bonne qualité. Par ailleurs, une information devrait être faite aux habitants de la commune d'Olemps et un « réseau de nez » serait constitué.

Suite à cette présentation, la commission olempienne s'est réunie le 21 avril 2010 à l'espace sportif Georges BRU pour informer tous nos concitoyens, en présence de

Mrs MOULY (président de la communauté d'agglomération du Grand Rodez), BERARDI (vice-président de l'Agglo en charge de la gestion des déchets), Mme LOPEZ et l'ensemble des élus de la commune.

M. GOSSELIN a tout d'abord présenté un diaporama en quatre parties sur la gestion des eaux usées, les différentes possibilités et les choix à effectuer...

Ensuite, un dialogue s'est établi avec la salle et dans un souci de transparence, les problèmes environnementaux et les différentes nuisances olfactives ont été abordés. Les plus anciens habitants d'Olemps ont notamment rappelé les problèmes d'odeur lors de la mise en service de la station de Bénéchou.

La réunion a été riche en informations et tous, nous avons pu ainsi entendre un réel désir de mettre en place une politique responsable dans la gestion de nos déchets.

A l'issue de la réunion, un « réseau de nez » s'est constitué à raison de deux ou trois personnes par quartier (à charge pour eux de noter quotidiennement la présence ou non de nuisances olfactives). Enfin, une convention entre la communauté d'agglomération du Grand Rodez et la commune a été élaborée et signée.

Le 12 mai 2010, suite à notre demande, les membres du « réseau de nez », plusieurs élus de l'agglomération, de la commune et des techniciens en charge de la gestion et du traitement des boues, se sont retrouvés à Bénéchou. Au programme : visite de la station, informations complémentaires et remise à chaque participant des fiches de suivi de l'essai (du 12 mai à fin septembre).

Le 7 septembre 2010, ces mêmes personnes ont été conviées à la visite d'un site d'épandage à Aujols, en bordure des Palanges. Les boues d'épuration étant un déchet, leur évacuation est très règlementée. Le transport et l'épandage sont ainsi sous la responsabilité de la communauté d'agglomération. Tous les participants ont pu constater le sérieux du prestataire et se familiariser avec le « rendu-racine » (opération qui consiste à griffer le sol pour mieux y incorporer les boues).

C'est enfin le 7 octobre 2010 que s'est tenue à Bénéchou la réunion de bilan de l'essai de stockage. L'objectif de cette opération était principalement de vérifier les éventuelles nuisances olfactives que pouvait générer un dépôt de boues sur plusieurs mois.

A l'exception d'un membre du « réseau de nez » qui a noté une odeur sur un laps de temps limité (trois jours concernés et pendant une à deux heures), aucune autre observation négative n'a été formulée. Le bilan de l'essai est donc positif.

Les habitants d'Olemps pourront apprécier le sérieux et la transparence avec lesquels a été menée cette opération. Notre commune ne peut que se féliciter de l'exemplarité de cette démarche et de l'issue positive de ce dossier à risques.

Une attitude responsable et participative à poursuivre sur ce dossier comme sur tant d'autres !

COMMISSION ACTION SANITAIRE ET SOCIALE

LA COMMISSION ACTION SANITAIRE ET SOCIALE CONTINUE SA MISSION.

PLAN CANICULE

Cette année encore le plan canicule a été complété par de nouvelles inscriptions. Il n'a pas été déclenché cet été mais nous sommes restés attentifs vis-à-vis de nos concitoyens les plus fragiles. Cette même liste pourra être utilisée en cas de grand froid.

RELAIS D'ASSISTANTES MATERNELLES



Des assistantes maternelles indépendantes ont demandé à la mairie si un Relais d'Assistants Maternelles pouvait être créé sur Olemps. Après discussion en Municipalité, puis rencontre avec les présidents de l'association familiale, la commission action sanitaire et sociale a adressé un courrier accompagné

d'un questionnaire à toutes les assistantes maternelles indépendantes (une vingtaine de personnes). Actuellement, nous sommes dans l'attente des réponses, nous ne manquerons pas de vous tenir au courant de l'évolution du dossier dans un prochain « Côté Sud ».

QU'EST CE QUE LE RAM ?

Le Relais d'Assistants Maternelles est un lieu indépendant du domicile et commun aux enfants, parents et assistantes maternelles. C'est un lieu où les professionnels de l'accueil à domicile s'expriment, tissent des liens sociaux, s'informent, échangent...

Ce relais n'a aucun rôle sur les agréments des assistantes maternelles, il est financé par les collectivités, la CAF...

REPAS DES AINÉS

Si vous avez plus de 70 ans, vous êtes conviés au prochain repas des aînés qui aura lieu le dimanche 23 janvier, à l'espace sportif Georges BRU. Si votre conjoint n'a pas atteint 70 ans, il est cordialement invité, mais il devra s'acquitter du montant du repas. D'ores et déjà, reprenez cette date.

DÉFIBRILLATEUR

Comme nous en avons déjà parlé dans un précédent « Côté Sud », un défibrillateur cardiaque a été installé à l'espace sportif Georges BRU. Afin que ce matériel rende un service maximum, il sera implanté sur le parking de ce même espace dans un caisson spécial. Parallèlement, une formation aux gestes d'urgence plus approfondie sera dispensée aux présidents et éducateurs d'associations, ainsi qu'aux personnes qui le désirent. Une information sera diffusée en temps utile.

Dossier prévention et gestion des déchets

PRÉVENTION DES DÉCHETS



Copyright Philippe Renault - Eco-Emballages

Face aux difficultés à traiter nos déchets (Le Burgas, Solozard (Villefranche de Rouergue), le quai de transfert provisoire à Sébazac, les projets de plate-forme de compostage... autant de dossiers polémiques qui ont fait la une de la presse locale), devant les incidences financières de leur collecte et de leur élimination (au-delà de l'aspect écologique très regrettable,

l'externalisation des poubelles dans le Tarn a aussi un coût non négligeable), une politique de prévention apparaît comme une évidence.

La communauté d'agglomération du Grand Rodez s'est ainsi lancée dans cette démarche avec volontarisme. Le

but, réduire le volume de nos ordures ménagères (sac noir et sac jaune notamment) de 7 % par an sur les 5 ans à venir. (c'est-à-dire 25 kg de moins par habitant sur les 5 ans). Évidemment, la prévention n'est pas que l'affaire du Grand Rodez, elle est bien sûr l'affaire de tous. Alors, « chiche » !

CONCRÈTEMENT, LA PRÉVENTION DES DÉCHETS, C'EST QUOI ?

La prévention (ou la réduction) des déchets regroupe l'ensemble des actions qui sont menées en amont de l'apparition du déchet et avant leur prise en charge par le service de collecte.

La prévention permet ainsi de réduire la quantité de déchets collectés, qu'ils soient destinés à l'enfouissement (sac noir) ou au recyclage (sac jaune).

Important à souligner : le tri des déchets n'est donc pas une pratique de prévention puisque les emballages certes recyclables restent toutefois confiés au service de collecte pour être traités.

Chaque geste compte ! Nous pouvons tous agir de manière concrète et systématique.

Dossier prévention et gestion des déchets

- Mieux acheter, c'est penser aux déchets futurs dès l'étape du choix, en privilégiant les produits ayant moins d'emballage et ceux qui sont réparables et rechargeables, c'est acheter d'occasion voire emprunter ou louer.
- Mieux utiliser, c'est réduire la quantité des produits utilisés en respectant les doses prescrites et en privilégiant les produits réutilisables.
- Moins jeter, c'est prolonger la durée de vie des produits, donner ou vendre ce dont on ne se sert plus, composter ses restes de préparation de repas et ses déchets verts... Enfin, la prévention des déchets permet de jeter moins mais aussi de jeter mieux. En privilégiant l'utilisation de produits moins toxiques, ceci contribue à réduire la nocivité des déchets qui sont à traiter par la collectivité (et là, également, à amoindrir le coût !).

UN EXEMPLE « ILLUSTRÉ » DE RÉDUCTION DES DÉCHETS : LE COMPOSTAGE DOMESTIQUE.

Chacun d'entre nous désire, à son niveau, faire un geste pour l'environnement. Pourquoi ne pas commencer par le compostage domestique ?

Les avantages du compostage domestique sont nombreux :

- réduire le volume d'ordures ménagères à traiter par la collectivité,
- enrichir son jardin sans frais,
- réduire le nombre de vos voyages en déchetteries et ainsi les émissions de CO₂ générées par vos déplacements...

Pratiquer le compostage domestique, c'est ainsi réduire de 35 kg par habitant et par an le poids de vos sacs noirs en déposant vos restes de préparation de repas (épluchures, coquilles d'œuf, mais aussi marc de café, sachet de thé...), et de 100 kg supplémentaires si vous y ajoutez vos déchets verts de jardin !

Produire soi-même un amendement naturel et l'utiliser directement dans son jardin n'est pas réservé aux seuls jardiniers avertis et procure une vraie satisfaction personnelle. En adoptant le réflexe compostage, vous modifierez efficacement vos pratiques de jardinage, votre jardin va être ravi et il vous en sera reconnaissant !

Pour vous y aider, le Grand Rodez met à votre disposition,

moyennant une participation de 15€, un composteur que vous pouvez venir retirer chaque vendredi après-midi, de 14h à 17h, au Point Info Tri situé au rez-de-chaussée de la communauté d'agglomération du Grand Rodez, 6 avenue de l'Europe à Rodez. Vous pourrez y dialoguer avec un ambassadeur qui vous conseillera au mieux sur la pratique du compostage et vous remettra un guide pour vous accompagner.

Cette offre est réservée aux grands ruthénois afin de réduire le poids des déchets collectés.

Pour tout renseignement : 05 65 73 83 23

Sources : ADEME, La communauté d'agglomération du Grand Rodez, SYDOM.

PETIT QUIZZ « PRÉVENTION DES DÉCHETS »

1. Quelle commune a le meilleur taux d'équipement en composteurs sur l'Agglomération du Grand Rodez ?
2. Quel est le poids des produits alimentaires non déballés retrouvés dans la poubelle noire des « grands ruthénois » ?
3. Quel est le poids par an et par habitant des imprimés non sollicités retrouvés dans les boîtes aux lettres des « grand ruthénois » ?

Réponses
1. Cocoricó ! C'est la commune d'Olemps qui, avec 195 composteurs distribués pour 953 foyers en maison individuelle, a un taux d'équipement supérieur à 20%. Mais nous pouvons faire encore mieux !
2. Selon l'étude réalisée en juin 2010, pour le Grand Rodez, par le Cabinet « Verdicté », ce sont 10 kg [d'aliments jetés sans être consommés car encore sous emballages] par habitant et par an que l'on retrouverait dans les poubelles noires des habitants de l'Agglo !
3. Plus de 20 kg par an et par habitant alors vive le « stop pub » !

SEMAINE EUROPÉENNE DE RÉDUCTION DES DÉCHETS

Une conférence sur le compostage domestique et la prévention des déchets, s'est déroulée le jeudi 25 novembre, à la mairie,

Une démonstration de broyage a été faite, le samedi 27 novembre aux abords du terrain de foot.

- Site internet du Grand Rodez : www.grandrodez.com

GESTION DES DÉCHETS

DU PAS DE PORTE À L'ENFOUISSEMENT, ITINÉRAIRE DE NOS DÉCHETS



Copyright William Alix - Sipa Press
Photothèque Eco-Emballages

Sur la commune, les ordures ménagères (la poubelle noire) et les déchets recyclables (le sac jaune) sont collectés respectivement le mardi et le vendredi. Toizac et Cayssiolet font cependant exception

le ramassage étant couplé à la tournée de Druelle, il a lieu lundi et jeudi.

Mais à partir de là, que deviennent nos poubelles ?

C'est tout d'abord la régie de collecte de la communauté d'agglomération du Grand Rodez qui prend en charge nos déchets. En effet, le ramassage des poubelles est confié à cette collectivité depuis le 1^{er} janvier 2004. Réalisée très majoritairement en porte à porte (devant chaque maison), la collecte peut aussi être effectuée à partir de points de regroupement quand les camions ne peuvent pas manœuvrer autour des habitations (c'est le cas par exemple pour les habitants des « Ballades »).

La régie est également gestionnaire des colonnes d'apport volontaire (le verre, le papier et depuis peu les vêtements) et assure enfin le fonctionnement des cinq déchetteries. C'est dans ce cadre qu'elle collecte les déchets de jardinage, les déchets encombrants, les déchets spéciaux (batteries, peintures...).

Dossier prévention et gestion des déchets

La régie de collecte en quelques chiffres (année 2009)

55 agents, 9 camions bennes (qui ont parcouru 80 000 km), 40 822 tonnes de déchets récoltés (dont 12 928 tonnes pour la poubelle noire, 11 295 tonnes en déchetteries)...



Copyright Sylvain Hitau - Eco-Emballages

Revenons maintenant à notre poubelle noire ! Collectée par les camions bennes, elle a été pendant plusieurs années enfouie au centre de stockage du Burgas sous la responsabilité du SYDOM (Syndicat Départemental des Ordures Ménagères). C'est lui qui prend le relais de la Régie de collecte pour assurer le transport et le traitement des déchets. Problème : le 17 mai 2010 le Burgas a fermé ses portes et le SYDOM n'a eu alors dans l'urgence d'autre choix que « d'exporter » nos poubelles hors du Département, dans le Tarn sur la commune de Labessière-Candail.



Le SYDOM en quelques chiffres (année 2009)

51 collectivités composent ce Syndicat (le Département, 12 communes et 38 regroupements de communes), 1,25€ par habitant soit la contribution pour chaque collectivité adhérente, un effectif de 9 personnes, 119 912 tonnes collectées...

deil plus précisément. Il est bien sûr inimaginable que les camions de collecte parcourent les 90 km qui séparent nos habitations de ce site. Voilà donc pourquoi le SYDOM, en partenariat avec les collectivités pour la recherche de terrains, construit des quais de transfert destinés à regrouper nos ordures ménagères avant d'être transportés dans des semi-remorques. Actuellement, et jusqu'au 31 décembre 2011 dernier délai selon l'arrêté préfectoral, le quai de transfert qui reçoit nos ordures ménagères se trouve à Sébazac Concourès. C'est un quai provisoire, à charge pour les élus de trouver une solution définitive à compter du 1^{er} janvier 2012.

Quant au sac jaune, direction la zone des Fialets (aux

Journaux et magazines : Millau ou Sébazac Concourès ?

Si vous les glissez dans votre sac jaune, ils partent à Millau « Ecotri » : par contre déposés dans les colonnes d'apport volontaires, ils sont pris en charge par la Régie de collecte et sont amenés à Sébazac Concourès « Véolia ».

portes de Millau) où « Ecotri » recycle chaque année environ 8 400 tonnes de déchets valorisables (3 300 tonnes issus de l'agglomération du Grand Rodez). La valorisation et le recyclage faisant également partie des compétences transférées au SYDOM, c'est cette structure qui en assure également la gestion.

Et le verre dans les colonnes d'apport volontaire (bouteilles, bocaux et pots en verre uniquement !), les déchets verts des déchetteries ou encore les cartons, qui s'en charge ?

Là, cela devient plus subtil et le tableau ci-joint devrait vous permettre d'en savoir un peu plus.

Sources : ADEME, Agglomération du Grand Rodez

DÉCHETS : LE PRIX À PAYER !

Coût comparé sur les dernières années (poubelles jaune et noire)

TARIFS ORDURES MÉNAGÈRES, DÉCHETS RECYCLABLES

Poubelle noire, prix TTC, €/tonne	2008	2009	2010
Enfouissement au Burgas	61	74	-
Transport et enfouissement dans le Tarn	-	-	116 (+57%)
Poubelle jaune, prix TTC, €/tonne	2008	2009	2010
Transport et tri à Millau	36	31	14* (-55%)
Refus de tri, prix TTC, €/tonne	2008	2009	2010
Tri à Millau et transport + enfouissement dans le Tarn	95	95	126 (+33%)

* Le prix payé correspond au seul transport, le SYDOM ayant fait le choix d'instaurer la gratuité pour les opérations de tri de manière à le valoriser

COMPÉTENCES AGGLO / SYDOM

Compétences	Poubelle noire	Poubelle jaune	Verre	Papiers Journaux	Déchets verts	Encombrants	Cartons
Agglo du Grand Rodez	Collecte en bennes	Collecte en bennes	Collecte en conteneur sur la voie publique	Collecte en conteneur sur la voie publique	Collecte en déchetterie	Collecte en déchetterie	Collecte en déchetterie
				Recyclage en Papeterie (Véolia, Sébazac)			
Sydom	Transport en semi-remorques et enfouissement (Trifyl, Labessière-Candail, Tarn)	Transport en semi-remorques et tri (Ecotri, Millau)	Transport et recyclage (Verrerie ouvrière, Albi)	-	-	-	-



ÉCOLE PIERRE LOUBIÈRE

Les enfants sensibilisés à la nature

Mardi 5 octobre, a eu lieu en présence de Mme LOPEZ, l'inauguration officielle de la fresque qui orne depuis peu les murs du préau de l'école élémentaire Pierre LOUBIÈRE.

Une réussite exemplaire que cette œuvre, réalisée dans le cadre du Contrat Educatif Local, sous la direction artistique de Mme MARQUIS, animatrice de Verlézarts, en collaboration étroite avec les enseignants, avec Fanny, chargée des activités périscolaires et avec la municipalité, qui a apporté un soutien sans faille au projet.

Principaux intervenants dans le choix du thème de la peinture murale, les enfants ont été sensibilisés à la richesse d'un patrimoine naturel à protéger. Et c'est désormais dans la forêt aveyronnaise, déclinée en quatre saisons, parmi les fougères et sous l'œil figé des grives et autres mésanges, qu'ils pourront s'adonner à leurs jeux de récréation favoris. A moins qu'ils ne préfèrent l'observation détaillée de la faune et la flore : un œil averti y décèlera alors quelques spécimens présents dans le bois de Linars et glissés malicieusement l'année dernière par les élèves de CM2 dans le cadre de la réalisation de leur topo-guide « Le sentier aux mille et une plantes ».



FOOT



Après deux années difficiles qui ont vu l'équipe senior passer de promotion de ligue à la 1^{ère} division district, la saison 2010/2011 commence bien au niveau de l'équipe senior I. Celle-ci n'a enregistré aucun départ important et a vu le retour d'anciens joueurs dont Nicolas dans les cages. L'arrivée d'un nouvel entraîneur, David BOUDOU, a permis de retrouver un peu de sérénité et d'envisager une remontée au plus haut niveau départemental.

L'entente de l'école de foot avec celle du Monastère, qui devait donner lieu à une fusion, n'a pu aboutir, chaque club fait championnat à part. Malgré cette division, le club est représenté dans toutes les catégories (sauf les U 9) et fait un bon début de saison.

Si vous voulez que l'AS Olemps Football continue

d'exister et sachant qu'elle a besoin de tout le monde pour pouvoir fonctionner, il faut impérativement que les parents et les joueurs veuillent bien s'impliquer au sein de l'association.

Avec l'arrivée du nouveau stade et les installations prévues pour la fin de l'année, il serait dommage qu'un club cesse de fonctionner par manque de bénévoles.

Nous remercions toutes les personnes qui ont participé à la réussite du Beautrijong, représentant pour le club une part importante des recettes.



JUDO

Le futur Champion est à OLEMPS

Après le Championnat du Monde au Japon, lieu de gloire de nos médaillés tricolores, le judo a repris à l'espace sportif Georges BRU.

- Pré Judo (4-5 ans) : Initiation et découverte de 17h30 à 18h15.

- Ecole de Judo 1 : (6 ans et +) de 18h15 à 19h30.

Faites découvrir cet art martial et son code moral (Politesse, Courage, Sincérité, Contrôle de soi, Honneur, Modestie, Amitié et Respect) à votre enfant.

Le judo Olemps 12 offre 2 cours d'essais gratuits.

Il est une section du judo Rodez Aveyron et, à ce titre, peut bénéficier de sa structure (club affilié à la FFJ avec 580 licenciés) et de ses enseignants diplômés d'état.

Pour tous renseignements, veuillez contacter Lionel MAFFRE 05 65 68 87 73.



OLEMPES SOURIRE



3^e fête réussie sous le soleil avec une très grande participation de la population à toutes les activités.

Un grand merci à tous les bénévoles.

À ce jour nous préparons les fêtes de fin d'année avec comme prévu une surprise pour les enfants.



ÉCOLE « LES GRILLONS »

L'école des Grillons a fait sa rentrée avec un effectif stable. Deux grands axes pour cette nouvelle année scolaire : un projet mathématique autour de la résolution de problèmes et l'apprentissage de l'anglais dès la petite section de la maternelle.



Les grillons



LE RELAIS PAROISSIAL DE LA MOULINE

Le relais paroissial OLEMPES-LA MOULINE fait partie depuis l'an 2000, de la paroisse Notre-Dame de l'Assomption dont le siège est à Rodez. Une équipe de laïcs bénévoles travaille en lien avec les prêtres de Rodez et veille à l'entretien des lieux, à l'organisation et à la préparation des divers services de l'Eglise (messes, catéchèse, visites aux malades, obsèques...). Cette équipe est à votre disposition pour accueillir vos demandes et vous guider.

Animatrice : Marie-Thérèse ROQUEFEUIL
24 rue du Château d'Eau - Tél : 05 65 68 69 84

Liturgie : Huguette HEBRAUD, responsable
29 rue Ruffarenc - Tél : 05 65 68 10 88, assistée de deux adjointes : Marie-Thérèse LEMONDE - Tél : 05 65 68 09 33 et Jeannette DELMAS - Tél : 05 65 68 48 06

Annonce de la foi : Chantal PRINGAULT

Les Aubrettes - Tél : 05 65 73 11 66

Vivre l'Évangile au quotidien

(Journal paroissial solidarité, mouvements...) :

Christian GALTIER - Tél : 05 65 68 20 32

Bernadette LANDES - Tél : 05 65 38 35 38

Gestion des moyens matériels

(entretien et fonctionnement) :

Gérard ROQUEFEUIL - Tél : 05 65 68 69 84

André HEBRAUD - Tél : 05 65 68 10 88

Nicole COSTES - Tél : 05 65 68 21 82

Funérailles : les divers services des pompes funèbres font les démarches nécessaires auprès des prêtres.

Messe à 9h30 tous les dimanches.



SPORT QUILLES DE HUIT



L'automne voit la saison 2010 se terminer pour les quilles de 8. Cette année le club peut s'enorgueillir d'un palmarès élogieux. L'équipe Junior a gagné le titre de champion de l'Aveyron en catégorie Excellence et a terminé 2^e du championnat de France. L'équipe qui évoluait en promotion (voir photo) a terminé 2^e, ce qui lui permet d'accéder la saison prochaine, à la catégorie Honneur. L'équipe Espoir a fini 4^e. L'équipe de 1^{ère} série termine 2^e du District Céor-Lagast à une petite quille de la première place et accède à la catégorie Espoir. Les équipes de 2^e série terminent à la 4^e (à 3 quilles du podium) et à la 15^e place. Quant aux deux équipes de jeunes qui évoluaient en 3^e série, elles prennent de très belles 3^e et 8^e places. Par ailleurs les poussin(e)s, benjamin(e)s, minimes,

adolescentes et féminines n'ont pas démerité en obtenant quelques podiums et de très belles places.

La saison sportive s'est terminée par le Championnat de France Individuel qui s'est déroulé à Montpellier et nous tenons à remercier la municipalité pour l'aide accordée.

L'ambiance au sein du club est toujours au beau fixe, les nouveaux venus, jeunes pour la plupart, se sont bien intégrés et ont donné un nouveau souffle. Les manches organisées à Olemps se sont déroulées dans de bonnes conditions et tout le monde était là pour mettre la main à la pâte. Les repas du dimanche soir et les gueuletons d'après entraînements ont connu un grand succès (merci les cuistots !).

Le club d'Olemps a mis un point final à sa saison le 11 septembre au cours de son inter-sociétaire qui a été l'occasion de célébrer un événement pour le club puisque 13 des licenciés fêtent en 2010, leurs 10, 20, 30, 40, 50 ou 60 ans.

L'assemblée générale du Sport Quilles Olemps s'est déroulée le vendredi 26 novembre à Puech-Camp. Si vous voulez découvrir notre sport ou avoir des renseignements sur cette discipline, vous pouvez appeler Sophie RODOLPHE au 06 07 83 36 47.



DECouvrez LA CULTURE AFRICAINE

L'association Togoville a été créée en 1994 pour faire connaître la culture africaine dans notre région.

Elle mène des actions pour aider la pouponnière de Lomé au Togo :

- aide financière à travers nos activités (stage, festival)
- de 2002 à 2007 : envois de médicaments et de matériel médical
- dons divers.

L'association organise des stages de danse africaine, de percussion et de balafon tout au long de l'année. Nous organisons aussi tous les 2 ans un grand festival africain avec animations, expositions, marché africain, scène ouverte et un grand concert le soir.

Togoville est actuellement composée de :

- Justin SOGLO : président,
- Yves BADET: secrétaire,
- Eliane SOGLO : trésorière,



Hughes LEFEBVRE, membre actif. Dorénavant l'association Togoville développera ses activités à Olemps, afin de toucher un grand nombre de personnes vivant sur la commune et aux alentours, les enfants des écoles et de la Pergue.

En 2011, nous organiserons notre premier stage d'initiation à la danse africaine avec Ibrahima Koné de

Marseille à l'espace sportif Georges BRU. Venez nombreux pour découvrir et participer à la vie de l'association. Le prochain festival africain (le 7^e) aura lieu en mai-juin 2012, à Olemps. Nous remercions la commune d'Olemps de nous accueillir dans ses équipements.

Pour tout renseignement :

Tél. 05 65 69 50 95 ou 06 72 98 14 40

E-mail : association.togoville@wanadoo.fr

Site : togoville.free.fr



LA MÉDIATHÈQUE A PROLONGÉ LES VACANCES

Il régnait à la médiathèque comme une ambiance de vacances.

En ce début d'automne, il fait bon se remémorer les moments passés à la plage l'été dernier. Les bibliothécaires ont donc investi le premier étage de la médiathèque pour créer un décor estival destiné aux tout-petits. Parasol, chaise longue, crème solaire, chapeau, mer, plage, coquillages..., Laurence et Nelly ont vraiment pensé à tout même au bruit des vagues et des mouettes. Au gré des livres, des comptines et des jeux de doigts, les enfants se sont laissés emporter par cette mise en scène originale. La crèche "L'enfant Do", les as-



sistantes maternelles agréées ainsi que la petite section de maternelle de Pierre Loubière ont profité de cette animation bien sympathique.

Petit rappel : La médiathèque d'Olemps participe avec d'autres médiathèques pour la deuxième année au "forum petite enfance" qui se déroulera cette année à Luc La Primaube le 20 novembre.

Un concours d'acrostiches se déroule en ce moment (en novembre) avec de nombreux livres à gagner.

Il se pourrait même qu'un spectacle sur Noël vienne allumer des étoiles dans les yeux des petits et des grands mais chut... on vous en reparlera...



EXPOSITION SUR LES TRACES DE PIERRE SOULAGES



Les enfants, les enseignants en collaboration avec la mairie, le conseil des Sages ont réalisé un travail de qualité. Personne n'a ménagé sa peine pour faire de cette exposition une première sur la communauté d'agglomération du Grand Rodez. Merci à tous.





TOUR DE FRANCE

Le giratoire à l'entrée d'Olemps, a attiré un bon nombre de photographes amateurs. Des familles, des groupes d'amis ont enfourché les vélos et voilà le peloton était fixé sur la pellicule photo. Quel souvenir !



ANIMAUX DE COMPAGNIE

Le premier salon des Animaux de Compagnie a eu lieu, à Olemps, les 3 et 4 juillet. Chiens et chats ont fait bon ménage. La quinzaine d'éleveurs présents ont su engager un échange avec le public. Souhaitons que les organisateurs renouvellent cette exposition en 2011.



SALON DE LA CARTE POSTALE ET AUTRES COLLECTIONS

Dimanche 12 septembre, une cinquantaine d'exposants de tout Midi Pyrénées étaient venus s'installer dans notre espace sportif. Une exposition, toute particulière, de photos anciennes et de cartes postales sur Olemps et la Mouline a donné l'occasion de se rappeler la construction des ponts : de La Mouline, de La Gascarie, de la vie des habitants, ... Rendez-vous est déjà donné pour une prochaine édition.



LA FÊTE A OLEMPES

Les 2 et 3 octobre, Olemps était en fête. Diverses manifestations étaient proposées par l'association Olemps Sourire. La municipalité quant à elle vous a offert le feu d'artifice. Moment amical partagé par un bon nombre d'Olempiens.



TOUS MOBILISES POUR LA POSTE



LA POSTE

Suite à une rencontre entre Mme Le Maire et des responsables de La Poste, il s'est avéré que la convention signée en juillet 2009 entre les deux parties, n'était pas respectée. A savoir : le nombre d'heure/semaine doit être de 20h et non de 17h30. De nouvelles heures d'ouverture sont proposées : les après-midi de 14h à 17h et le samedi matin de 9h00 à 11h30. Ces deux points nous paraissent inacceptables, car ils nuiraient au bon développement économique et ne correspondraient plus aux besoins de nos citoyens. Pour cela, le conseil municipal, lors de la séance du 30 septembre dernier a signé une motion pour respecter les 20h d'ouverture et le maintien des heures d'ouverture le matin et vous propose de passer en mairie afin de signer une pétition.



MARCHE DU GOUT ET DU BIEN ETRE

Le marché du Goût et du Bien Etre aura lieu en mai 2011 et non en décembre comme les années précédentes. De plus amples informations vous seront données en début d'année.



NEIGE ET VERGLAS

Chacun de nous a le devoir de déneiger l'espace au droit de sa propriété afin de permettre le passage des piétons et d'éviter ainsi le verglas. Dès maintenant se munir de pelles et balais adéquats. Pensons-y.

HORAIRES D'OUVERTURE

	MEDIATHEQUE 05 65 75 51 06		DECHETTERIE 06 74 91 98 17	
	Matin	Soir	Matin	Soir
Lundi	-	16h00 - 18h00	-	-
Mardi	9h30 - 12h00	16h00 - 18h00	9h00 - 12h00	14h00 - 18h30
Mercredi	9h30 - 12h30	14h00 - 18h30	-	-
Jedi	9h30 - 12h00	16h00 - 18h00	9h00 - 12h00	14h00 - 18h30
Vendredi	-	14h00 - 18h00	-	-
Samedi	9h30 - 12h30	-	9h00 - 12h00	14h00 - 18h30

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES ET DES DÉCHETS RECYCLABLES

Olemps, La Mouline, Gazet, Malan, Le Lachet	Toizac, Cayssiolet
mardi (sacs noirs), à partir de 13h00	lundi (sacs noirs), à partir de 13h00
vendredi (sacs jaunes), à partir de 13h00	jeudi (sacs jaunes), à partir de 13h00

LES DIFFÉRENTS POINTS D'APPORTS VOLONTAIRES

Lieu	Verre	Papier	Huiles usagées	Vêtements
Déchetterie	x	x	x	x
La Mouline (Parking de l'église)	x	x	-	-
Super U	x	x	-	-
Espace sportif Georges Bru	x	x	-	-
La Scène (La Broussine)	x	-	-	-
Toizac	x	x	-	-
Lagarrigue	x	x	-	-



D'ICI, DE LÀ

L'automne revenu, nous avons commémoré, une nouvelle fois, la fin de la première guerre mondiale 1914/1918. Même s'il n'y a plus de survivants de ce conflit, appelés familièrement « les poilus », il est important de se souvenir de cette affreuse « boucherie » qui fit 9 000 000 de morts dans le Monde dont :

- 1 393 000 morts pour 8 317 000 mobilisés en France,
- 1 950 000 morts pour 13 000 000 mobilisés en Allemagne,

sans compter toutes les victimes civiles, et les combattants rescapés qui garderont des séquelles le restant de leur vie...

A Olemps comme partout, l'Armistice tant attendue, fut célébrée avec joie et l'instituteur de la Mouline fit planter plusieurs arbres souvenir dans la commune : 2 au pied de la Croix du village d'Olemps, 2 au communal de Lagarrigue, 2 devant l'église de la Mouline. Un seul a survécu, c'est le magnifique tilleul qui orne la place de l'Eglise. Il sera bientôt centenaire, et fait partie (avec le platane du Manoir) des plus beaux arbres de la commune, répertoriés récemment comme « arbres remarquables ». Espérons qu'il continuera à vivre et à prospérer malgré son environnement bitumé... Face à ce tilleul, le monument aux morts fut élevé en 1920. Il est dû au talent de Marius DALQUIE, artisan tailleur de pierre à la Mouline. Il porte les noms des Olempiens morts aux combats :

GUERRE DE 1914/1918 24 NOMS

Adrien ALBINET	1897 - 1917	Joseph ISSALY	1896 - 1917
Elie ALBOUY	1879 - 1914	Pierre LASBORDES	1887 - 1914
Auguste ARNAL	1895 - 1916	Paul LAUX	1894 - 1915
Henri BAUBIL	188,9 - 1914	Pierre PERSEQ	1882 - 1914
Lucien BAUBIL	1892 - 1914	Jean PERSEQ	1876 - 1917
Aimé BESSIERE	1890 - 1915	François PUECH	1882 - 1917
Emile CASTANIE	1888 - 1914	Germain PUECH	1893 - 1914
Adrien DELMON	1894 - 1914	Barthélémy ROUQUIE	1886 - 1914
Pierre FERRIEU	1879 - 1914	Albert SABATHIER	1883 - 1914
Henri GAYRARD	1890 - 1915	Gabriel SABATHIER	1890 - 1914
Joseph GAYRARD	1892 - 1914	Emile SOUYRI	1891 - 1914
Jean HIMBART	1892 - 1914	Paul SUDRES	1896 - 1918

GUERRE DE 1939/1945 8 NOMS

Jean CARRIERE	1906 - 1940
Léon CADARS	1919 - 1944
Edmond COUFFIN	1916 - 1944
Lucien ISSALY	1905 - 1944
Guy LENOIR	1920 - 1944
Jean MOLINA	1911 - 1944
Henri DELTORT	1913 - 1940
Grégoire ROMANINK	XXXX - 1944

GUERRE D'ALGÉRIE 1 NOM

Henri SERIEYS	1935 - 1958
---------------	-------------



QUINES 2010 - 2011

Basket	Samedi 11 décembre 2010
Quilles	Samedi 8 janvier 2011
Ecole LES GRILLONS	Samedi 15 janvier 2011

Foot	Samedi 29 janvier 2011
3 ^e Age	Dimanche 6 février 2011
Ecole Pierre LOUBIERE	Samedi 12 février 2011
Paroisse	Samedi 19 mars 2011



RESERVATIONS EXCEPTIONNELLES

GRANDE SALLE

Vendredi 17 décembre	Spectacle Wally
Vendredi 14 janvier 2011	Vœux du Maire
Dimanche 23 janvier 2011	Repas des Aînés
Samedi 19 février et dimanche 20 février 2011	Salon des Antiquaires
Dimanche 13 mars 2011	Tournoi Régional Tennis de Table
Samedi 9 et dimanche 10 avril	Salon des Orchidées
Samedi 7 et dimanche 8 mai	Marché du Goût
Samedi 21 mai	Repas Ecole Les Grillons
Mercredi 1 ^{er} jusqu'au 18 juin	Tournoi de la Route d'Argent
Samedi 11 juin	Gala de Danse
Samedi 25 juin	Fête Ecole Pierre LOUBIERE

ADDITIF 2 - SALLE PARQUET

Mardi 14 décembre	Les conteuses de la Médiathèque
Vendredi 17 décembre	Spectacle Wally
Samedi 18 décembre	Noël de la Crèche
Samedi 7 mai et dimanche 8 mai 2011	Marché du Goût
Mercredi 1 ^{er} juin 2011	Musique

HALLE DES SPORTS

Samedi 7 mai 2011 et dimanche 8 mai	Marché du Goût
Dimanche 5 juin 2011	Vide grenier Les Alertes

Etat civil

NAISSANCES

MARTINEZ Nora, Pas. Des Cordeliers, Bât A
LAGRIFFOUL Eloïse, 7 rue de la Gardelle
PEYRE Quentin, 4 rue Vert Pré
CHARRIE Adam, allée de la Mairie, Res. La Boétie
AILLOUD Alexandre, 2 rue de la Gardelle
SCHNEIDER Maëlys, 13b la Mouline
BARADAT Paul, 1 rue du Manoir, Bât A
IMBERT Gabriel, 4 av. Joseph Bastide, Bât C
TIBLE Gabin, 51 La Mouline
SÉRIEYS Loan, 12 Rte de Bois Vert
COURNEDE Suzanne, 4 av. Joseph Bastide, villa du Manoir
MANIAVAL Thomas, Centre Urbain
GISQUET--DUCROS Marin, 1 rue du Manoir
MARCO Maya, 3 rue du Levant

MARIAGES

LOUZE Karelle et **MOUYSSSET Hugues**, 20 rue des Tilleuls
BEN ABDALLAH Armèle et **DARIOS Adrien**, 95 La Mouline
FRUGERE Yoann et **REVEIROL Armelle**, 50 rue des Bouleaux à Onet Le Château
BELET Roxanne et **AMARSAT Abdessamad**, 4 rte de Cassagnettes, Hélios IV - Appt 2
FORESTIER Marjorie, 7 rue du Puech d'Ampiac
 et **MONTEILLET Grégory**, Prat Nau, Rte de Marcillac à Onet Le Château

DÉCÈS

BRUNEL Léa née LASSALE, Cassagnettes
CERES Louise née FROMENT, place de la Tourre
FOULQUIER Justin, le Gazet
GRANIER Georgette née BEC, 74 La Mouline
OMER Albert, Lagarrigue
COMBETTES Gilles, rue du Suquet

Réponses à nos lecteurs

LE JOURNAL « CÔTÉ SUD » NE PEUT-IL PAS ÊTRE ÉCRIT PLUS GROS ?

Afin d'améliorer la lecture du journal, nous avons décidé d'en grossir les caractères. Nous vous souhaitons une bonne lecture de ce numéro.

Votre avis nous intéresse !

Cette rubrique est à votre disposition pour recueillir vos idées, remarques ou communications.

Il suffit de remplir ce coupon et de le déposer dans la boîte aux lettres de la mairie.

Dans notre prochain numéro nous répondrons à vos différentes questions.

VOS QUESTIONS OU REMARQUES :
